

Carpentras - ACV 2

Dans le cadre du programme Action Coeur de Ville 2 (2023-2026), la Caisse des Dépôts mobilise une offre d'ingénierie de projet sur-mesure. L'accompagnement des villes ou des EPCI passe notamment par des conventions de site axées sur ou plusieurs thématiques prioritaires : la nature en ville, la sobriété foncière, les entrées de villes, les quartiers de gare. La convention de partenariat porte sur le site dénommé Grand Quartier Gare Venaissine – Graineterie. Le périmètre comprend le pôle multimodal, la gare voyageurs de Carpentras, la nouvelle gare Numérique et le débouchés de la Via Venaissia (voie verte départementale), l'ancienne cour de marchandises et l'îlot de l'ancienne graineterie Roux. La convention a pour objet de définir un cadre collaboratif entre la CoVe, la Ville de Carpentras, la Caisse des Dépôts, et le Groupe SNCF ; lister les actions portées par la collectivité ; préciser les modalités pratiques et financières.

Commanditaire

Caisse des Dépôts - Banque des Territoires

Département Appui aux Territoires et Direction Régionale PACA

Mission d'ingénierie territoriale - Programme Action Coeur de Ville - 2023-24

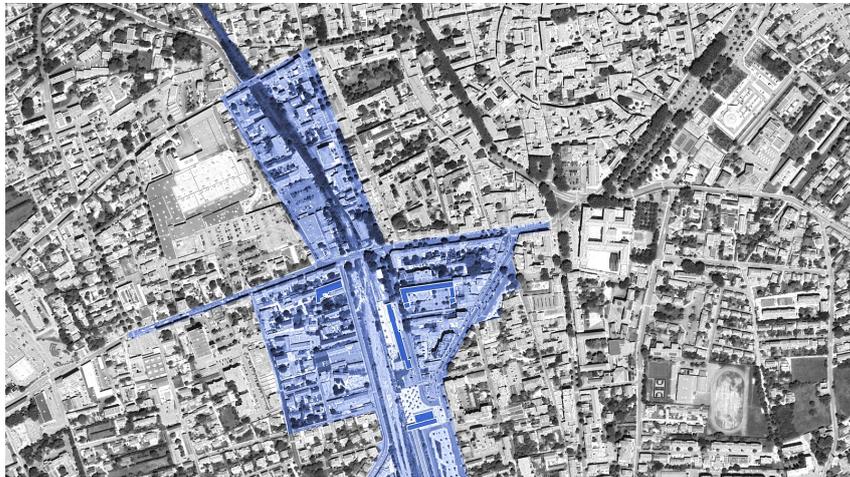
Lot 1 :

Financements et montage d'opérations

Prestation 1 :

Appui à la définition et à la mise à jour d'une stratégie de territoire

Convention de site pilote Quartier de gare



"La redynamisation d'un quartier de gare par une approche globale et multithématique : nouer un partenariat avec la SNCF pour réutiliser un foncier inutilisé, valoriser la traversée d'une voie verte, réhabiliter une ancienne graineterie abandonnée depuis des décennies"

Missions

Prise en main du sujet

Expertise du site, conduite d'entretiens avec les principaux acteurs de la convention

Élaboration d'un programme d'action

Gouvernance et pilotage, architecture des études, programme prévisionnel d'intervention

Établissement d'une convention avec la Banque des territoires

Périmètre, acteurs, programme et participation de la Banque des territoires